

Le Secrétaire Général

N° 579/DB/MP/2021

Carcassonne le 28 Juin 2021

Appel à candidatures pour la Commission Supérieure d'Appel

Mesdames, Messieurs,

La Commission Supérieure d'Appel de la Fédération Française de Rugby à XIII doit être renouvelée pour les prochaines saisons (2021/2022 - 2024/2025).

Cette Commission indépendante et souveraine, est composée de cinq membres, dont les profils peuvent être pluriels : ancien joueur, ancien entraîneur, ancien arbitre, ancien délégué, personnes issues des professions juridiques en exercice ou pas. Cette Commission se compose impérativement au minimum d'un membre issu des professions juridiques.

Pour rappel, cette Commission a la charge de recevoir les appels des décisions prises par la Commission de Discipline de la LER et de celles prises en première instance par la Commission Nationale de Discipline

Les réunions de la Commission Nationale de Discipline sont traditionnellement organisées à la suite de la saisine au siège administratif de la FFRXIII, 46 route Minervoise 11000 Carcassonne. Le jour et les modalités d'organisation des réunions peuvent cependant être modifiés en fonction de la disponibilité des membres (visioconférence par exemple).

La Commission est assistée par la juriste de la Fédération.

Les candidats devront transmettre une lettre de motivation et un CV à l'adresse juriste@ffr13.fr avant le **vendredi 20 août 2021**.

Le Comité Directeur de la FFRXIII porte dans ses prérogatives l'examen et la validation des candidatures.

Les services de la FFRXIII se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Je vous prie d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations respectueuses,



Dominique BALOUP
Secrétaire Général
Mobile : 06 81 31 01 22
Tél : 04 68 77 32 29
E-mail : d.baloup@ffr13.fr | www.ffr13.fr
Fédération Française de Rugby à XIII
46 Route Minervoise | 11000 Carcassonne

